

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Lorraine - Site de Metz - Licence - Arts du spectacle - Parcours Arts du spectacle et audiovisuel

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Lorraine - Site de Metz - Licence - Arts du spectacle - Parcours Arts du spectacle et audiovisuel	Jury par défaut	Tous les candidats	140	751	556	750	19	20

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS DU SPECTACLE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.
- * Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée
Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les éléments suivants seront pris en compte pour l'examen du vœu :

- notes de première et de terminale, afin de définir les connaissances et compétences acquises
- Projet de formation motivé, afin d'évaluer le positionnement du candidat au regard des attendus et perspectives de la formation
- la fiche avenir permettant d'évaluer la pertinence du projet de formation souhaité par rapport au cursus suivi
- le niveau de langue française pour les candidats étrangers non ressortissants d'un pays où le français est langue officielle

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence Arts du spectacle, c'est :

- Une exploration du théâtre, du cinéma et de la danse à travers l'histoire, l'esthétique, l'économie, la sociologie, et la possibilité, en troisième année, d'approfondir ses connaissances grâce au choix d'un des parcours-types suivants :
 - Conception et mise en œuvre de projets culturels
 - Arts de la scène, théâtre et danse
 - Cinéma
- Des enseignements théoriques, mais aussi pratiques
- De la pré-professionnalisation, avec :
 - Des enseignements, au choix (dès la L2), de nature à encourager une orientation vers un secteur d'activité donné
 - Un stage obligatoire (en L3)
 - Une « activité intégratrice » (en L3) mobilisant l'ensemble des compétences acquises durant le cursus

- Un théâtre universitaire :l'Espace Bernard-Marie Koltès, sur le campus du Saulcy
- Des partenariatsavec de nombreuses institutions culturelles régionales
- Un accompagnement de l'étudiant,tout au long de ses études, et dans la construction de son projet d'études et de son projet professionnel

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat et titulaires ou en préparation d'un diplôme qui a fait l'objet d'une validation par la commission d'examen des vœux, ont été acceptés dans la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats doivent veiller à lire attentivement les attendus nationaux et locaux décrits dans la fiche formation.

Ils peuvent utilement se renseigner auprès de l'établissement via la rubrique "contact" sur les conditions d'études, les contenus précis et

l'adéquation de leur cursus antérieur avec la filière visée.

Il est également recommandé de soigner le projet de formation motivé, en évitant le copier-coller et les formulations vagues ou passe-partout.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats du candidat au lycée, au baccalauréat ou dans l'enseignement supérieur		Bulletins du candidat lors de son cursus scolaire et/ou universitaire	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences maîtrisées, méthodes acquises, savoir-faire, capacités écrites ou orales du candidat dans les matières étudiées		Fiche Avenir, bulletins, dossier du candidat	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie, implication et savoir-être dans le cadre scolaire, péri-scolaire ou universitaire		Fiche Avenir, bulletins, dossier du candidat	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation exprimée par le candidat pour suivre la formation, connaissance ou cohérence du projet personnel et académique		Fiche Avenir, bulletins, dossier du candidat	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, activités sportives ou artistiques, centres d'intérêt du candidat, certifications non scolaires		Dossier du candidat	Complémentaire

Signature :

Hélène Boulanger,
Président de l'établissement Université de Lorraine -
Site de Metz